

Du côté des adoptants...

Christine Piffaretti,
Directrice d'Espace Adoption

Des candidats adoptants s'adressent à Espace Adoption, organisme professionnel et pluridisciplinaire, pour une préparation et un accompagnement tout au long de leur parcours d'adoption. Il me semble que dans le cadre de notre mission d'écoute, il m'appartient de témoigner un peu de leur vécu, à vous qui intervenez activement dans leur procédure. Je vais tenter de le faire avec beaucoup de respect, face à vos missions en tant que professionnels.

Ces dernières années, les futurs parents adoptifs sont de plus en plus déconcertés par les messages divers reçus de la presse mais également des intervenants. Ils lisent qu'il existe des millions d'orphelins dans le monde. Par ailleurs, on leur dit qu'il n'y a plus d'enfants adoptables, sauf peut-être des grands, des enfants handicapés ou des fratries. Mais dans certains cantons, l'évaluateur leur déconseille de s'ouvrir à un enfant un peu plus grand, car il s'agirait d'une adoption beaucoup plus risquée. Munis d'une autorisation pour un très jeune enfant, ils ne trouvent ensuite pas d'intermédiaire ni de pays d'origine prêt à accepter leur demande... Confusion des discours, des représentations de la réalité...

Certains candidats adoptants se sentent bousculés par les évaluateurs de leurs cantons ou par les intermédiaires agréés. Ils ont le sentiment de n'avoir pu mener à maturation leur projet ni le laisser se transformer en fonction de la réalité. Plusieurs vivent l'après-autorisation comme un temps suspendu insuffisamment accompagné dans des procédures chaotiques les amenant parfois à renoncer au dossier présenté, ceci avec beaucoup de culpabilité. Cette forme de violence subie par les futurs parents risque de se répercuter sur la constitution de leur lien avec l'enfant qu'ils accueilleront.

Par ailleurs et paradoxalement, très peu de candidats adoptants se voient refuser l'autorisation par les cantons. Or, respecter consiste aussi parfois à stopper un projet irréaliste ou des candidats trop fragiles, en prenant le temps de mettre des mots sur ce refus. Les candidats refusés peuvent vivre ce refus comme une « sanction », qu'ils auront à élaborer, de préférence dans un lieu tiers, mais vous évitez aussi des souffrances sans doute plus grandes, pour les candidats et pour l'enfant qu'ils accueilleraient éventuellement. A Espace Adoption, nous sommes témoins de ces difficultés de candidats autorisés pour des projets impossibles, ou d'enfants arrivés chez des parents qui n'arrivent pas à vivre toutes les spécificités de l'adoption.

Enfin, une fois autorisés, de nombreux candidats adoptants souhaiteraient passer par un intermédiaire agréé mais ne trouvent pas, dans l'offre limitée d'intermédiaires suisses, un organisme qui accepte leur dossier ou qui travaille avec les pays envisagés. De trop nombreux futurs parents tentent l'aventure en indépendants à leur corps défendant, renoncent parce qu'ils se sentent trop seuls, ou s'en remettent à des intermédiaires étrangers non contrôlés. Ce constat est répété depuis des années dans les cercles professionnels. Je me permets de vous relayer ici la question des candidats adoptants : **pourquoi la Confédération et les Cantons ne font-ils rien pour développer les**

intermédiaires agréés et les orienter vers les enfants encore concrètement adoptables dans le monde ? Quel sens cela a-t-il de les autoriser à adopter si la tâche est impossible pour un grand nombre d'entre eux ?

En Suisse, traditionnellement, l'adoption a été considérée comme une affaire privée. Elle ne l'est plus. La preuve en sont l'implication de l'Etat dans l'autorisation des futurs parents, la ratification de la Convention de La Haye, l'agrément des intermédiaires. Et je voudrais vraiment marquer ici mon respect et ma considération pour tous les efforts menés par les responsables de la Confédération pour agréer les intermédiaires, par les évaluateurs des Cantons pour penser le processus d'évaluation, par les intermédiaires pour se professionnaliser. Ces questions de filiation renvoient chacun de nous à son histoire personnelle. L'échange en équipe et la supervision me paraissent donc indispensables afin de trouver la distance suffisante pour interroger notre propre pratique sans y plaquer nos représentations personnelles, plus ou moins conscientes. Une vision collective de l'adoption dans notre pays me semble aussi devoir être développée, une pensée, une éthique et une expérience communes élaborées.

Collectivement, nous en sommes à mon avis à la moitié du chemin. Nous devons à la fois mieux respecter, en profondeur, la démarche des candidats adoptants et prendre en considération l'autre côté de la réalité, la situation des pays d'origine et l'évolution des besoins des enfants adoptables. Et nous donner les moyens de coopérer activement avec ces pays. Pour informer et préparer les candidats adoptants en fonction de la réalité, les autoriser - ou les refuser - dans le respect de leur individualité et en fonction des enfants réellement adoptables dans le monde, puis permettre activement aux enfants qui en ont besoin et qui parfois attendent, de trouver une famille en Suisse. Pour les enfants, pour les futurs parents et pour nous, professionnels, il est intenable de rester au milieu du gué. Je vous remercie de votre attention...

Bâle le 11 septembre 2008



espace adoption

14, av. Industrielle | CH-1227 Carouge

tél. 022/ 910 05 48 | e-mail info@espace.adoption.ch

www.espace-adoption.ch